



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 22 mars 2018 à 12 h**

Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy

PRÉSENCES :

monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
madame la mairette Chantal Rouleau, mairette d'arrondissement
madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement

La mairette d'arrondissement madame Chantal Rouleau déclare la séance ouverte à ...

10 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 12 h .

CA18 30 03 0087

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 22 mars 2018 tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

10 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

CA18 30 03 0088**AUTORISATION - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRE RP-TP18-01 - CONSTRUCTION D'UNE PISCINE ET D'UN CHALET DE BAIGNEURS AU PARC HANS-SELYE.**

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

DE ne pas donner suite à l'appel d'offres numéro RP-TP18-01 Construction d'une piscine et d'un chalet de baigneurs au parc Hans-Selye.

ADOPTÉ

20.01 1187872003

CA18 30 03 0089**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-033**

Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou ferai présenter pour adoption le Règlement numéro RCA09-Z01-033 - Règlement modifiant le règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel que modifié) afin d'agrandir la zone 277 à même une partie des zones 279 et 286».

40.01 1186425001

CA18 30 03 0090**ADOPTION - PREMIER PROJET- RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-033**

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de règlement numéro RCA09-Z01-033 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel qu'amendé) afin d'agrandir la zone 277 à même une partie des zone 279 et 286 » dans le district de La Pointe-aux-Prairies.

QUE ce premier projet de règlement soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 19 avril 2018, à la Maison du Citoyen, située au 12 090, rue Notre-Dame Est, à 18 h 30, salle J.C. Victorien Roy, à, Montréal.

ADOPTÉ

40.02 1186425001

CA18 30 03 0091

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 avril 2018

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement